

Séance ordinaire du 7 mai 2012

Procès-verbal



01 - Ouverture de la session

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 mai

2012, à 20h00, à la salle du conseil du Complexe des Seigneuries, situé au 1080, avenue Bergeron, Saint-Agapit (Qc) G0S 1Z0.

Sont présents :

Madame Claudette Desrochers, conseillère district #1

Madame Andréanne Giasson, conseiller district #2

Monsieur Rosaire Lemay, conseiller district #3

Madame Micheline Beaudet, conseillère district #4

Monsieur Pierre Audesse, conseillère district #5

Monsieur Yves Gingras, conseiller district #6

Formant quorum sous la présidence de Sylvie Fortin Graham, mairesse.

Est également présente Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1 - Ouverture

Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'au public et déclare la séance ouverte à 20h. Un ordre du jour est mis à la disposition du public afin de suivre le déroulement de la réunion.

02 (2012-05-173) - Adoption de l'ordre du jour

2 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'enlever le point 8.9 et d'ajouter au varia le point 13.1 subvention de fonctionnement Club Lions à l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

03 (2012-05-174) - Adoption du procès-verbal

3 - Adoption du procès-verbal

ATTENDU QUE tous et chacun des membres de ce conseil déclarent et

reconnaissent avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012.

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012, tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04 - Avis de motion

4 - Avis de motion

04.01 (2012-05-175) - Avis de motion projet de règlement numéro 352-05-12

4.1 - Avis de motion projet de règlement numéro 352-05-12

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de faire l'avis de motion pour le projet de règlement numéro 352-05-12 modifiant le règlement de zonage numéro 251-11-07 visant à assouplir les normes d'implantation des aires de stationnement pour les usages résidentiels de base densité et; de

modifier les normes de localisation des accès véhiculaire par rapport à une intersection de rues.

Adopté à l'unanimité des conseillers

04.02 (2012-05-176) - Avis de motion projet de règlement numéro 354-05-12

4.2 - Avis de motion projet de règlement numéro 354-05-12 modifiant le règlement 251-11-07 afin de modifier les usages autorisés dans la zone C-5

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de faire l'avis de motion du projet de règlement numéro 354-05-12 modifiant le règlement 251-11-07 afin de modifier les usages autorisés dans la zone C-5.

Adopté à l'unanimité des conseillers

05 - Adoption de règlement

5 - Adoption de règlement

05.01 (2012-05-177) - Adoption du projet de règlement numéro 353-05-12

5.1 - Adoption du projet de règlement numéro 353-05-12

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'adopter le projet de règlement numéro 353-05-12 modifiant le règlement de zonage numéro 251-11-07 afin d'incorporer des projets dispositions sur les projets intégrés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05.02 (2012-05-178) - Adoption du projet de règlement 355-05-12

5.2 - Adoption du projet de règlement 355-05-12 concernant la division du territoire de la municipalité en 6 districts électoraux

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'adopter le projet de règlement 355-05-12 concernant la division du territoire de la municipalité en 6 districts électoraux.

Adopter à l'unanimité des conseillers.

06 - Administration et législation

6 - Administration et législation

06.01 (2012-05-179) - Inscription formation Web sur le processus d'estimation des travaux et leurs impacts

6.1 - Inscription formation Web sur le processus d'estimation des travaux et leurs impacts

L'association des directeurs municipaux du Québec offre une formation Web sur le processus d'estimation des travaux et leurs impacts. Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de procéder à l'inscription de la directrice générale à cette formation, pour la somme de 149.47 \$ taxes incluses, poste budgétaire 02 130 00 454.

Adopté à l'unanimité des conseillers

06.02 (2012-05-180) - Approbation des états financiers vérifiés de l'office municipal d'habitation de Saint-Agapit pour l'exercice financier 2011

6.2 - Approbation des états financiers vérifiés de l'office municipal d'habitation de Saint-Agapit pour l'exercice financier 2011

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la lettre, datée du 4 avril 2012, de madame Marie-France Poulin, directrice de l'Office Municipal d'Habitation (OMH) de Saint-Agapit accompagnée des états financiers de cet office vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 et approuvés par son conseil d'administration;

ATTENDU QUE l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Agapit a généré des revenus de 73 370 \$ et des dépenses de 117 739 \$, pour un déficit de 44 369 \$ dont 10 % (4 437 \$) est à la charge de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay et résolu :

D'accepter les états financiers vérifiés de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Agapit pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

Adopté à l'unanimité des conseillers

06.03 (2012-05-181) - Dépôt des états financiers vérifiés 2011

6.3 - Dépôt des états financiers vérifiés 2011

Dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour 2011, Messieurs Henri Jalbert et Alain Martineau de la firme Mallette SENCRL, comptables agréés ont présenté le rapport financier 2011 aux membres du conseil avant la séance du conseil et ceux-ci ont pris connaissance du rapport du vérificateur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay,

QUE le Conseil prend acte du dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur, pour l'année financière 2011, préparés conformément à l'article 966.2 du Code municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers

06.04 (2012-05-182) - Offre de service professionnel code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

6.4 - Offre de service professionnel code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux employés municipaux;

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale doit l'adopter par règlement au plus tard le 2 décembre 2012;

ATTENDU QUE le processus d'adoption doit se faire avec la participation de la partie patronale, des employés cadres et des employés syndiqués,

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'accepter l'offre de service professionnel de M. Jocelyn Benoît consultant en ressources humaines afin qu'il accompagne la municipalité dans le processus d'adoption du code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Au montant de 5 221.01 \$ taxes incluses poste budgétaire 02 621 01 970.

Adopté à l'unanimité des conseillers

06.05 (2012-05-183) - Commandite Carrefour jeunesse emploi Lotbinière- projet Lotbinière s'exprime

6.5- Commandite Carrefour jeunesse emploi Lotbinière- projet Lotbinière s'exprime

Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay d'accorder une commandite de 50 \$ au Carrefour jeunesse emploi Lotbinière pour son projet Lotbinière s'exprime. Poste budgétaire 02 110 00 970.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.06 (2012-05-184) - Acceptation de l'offre de service pour l'audit de vérification des états financiers 2012

6.6-Acceptation de l'offre de service pour l'audit de vérification des états financiers 2012

ATTENDU QUE la municipalité doit mandater une firme de comptable pour l'audit de vérification des états financiers de l'année 2012;

ATTENDU QUE le conseil a mandaté la directrice générale à procéder par écrit à l'invitation des firmes suivantes, Mallette et Samson Bélaire Deloitte & Touche pour la demande d'offre de service;

ATTENDU QUE les deux firmes ont répondu à la demande d'offre de service;

EN CONSÉQUENCE le conseiller Rosaire Lemay recommande l'offre de service de la firme Mallette pour la vérification des états financiers 2012 ainsi que pour l'offre d'aide technique et formation du personnel cadre pour un montant de 20 000 \$ plus taxes. Puisque cette soumission est la moins dispendieuse et puisque la firme a présenté une offre de service répondant aux exigences du conseil. Le montant est prévu au poste budgétaire 02 130 00 413.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.07 (2012-05-185) - Facture Ressourcerie porte de garage Vieux Couvent

6.7- Facture Ressourcerie porte de garage Vieux Couvent

ATTENDU QUE la Ressourcerie a quitté le local situé au sous-sol du Vieux Couvent;

ATTENDU QU'ELLE avait fait installer à ses frais une porte de garage pour son débarcadère;

EN CONSÉQUENCE l'organisme demande un remboursement de 300 \$ à la municipalité pour la porte de garage;

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras de rembourser la porte de garage au montant de 300 \$ à la Ressourcerie. Poste budgétaire 02 702 20 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.08 (2012-05-186) - Autorisation festivité 23 juin -Place Lapointe

6.8- Autorisation festivité 23 juin -Place Lapointe

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson;

D'autoriser l'évènement du 23 juin 2012 qui se tiendra sur la totalité de la rue Place Lapointe ;

D'autoriser la propriétaire responsable de l'évènement Mme Marie-Andrée Thibault a installer des jeux gonflables pour les enfants, à utiliser des barbecue et à fermer temporairement la rue pour la tenue de cet évènement.

Qu'aucun feu d'artifice n'est permis, à moins que les organisateurs obtiennent la permission du service des incendies.

D'avertir la Sûreté du Québec - Poste Laurier Station de la tenue de cette activité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.09 (2012-05-187) - Demande d'abolition du tarif interurbain en tre Saint-Agapit et Lévis

6.9- Demande d'abolition du tarif interurbain entre Saint-Agapit et Lévis

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Agapit fait partie du bassin de desserte de la ville de Lévis pour les services de santé, d'éducation et de service social;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses communications téléphoniques sont nécessaires pour obtenir ces services et en cours de service, ce qui occasionne des frais additionnels pour nos résidents et entreprises;

Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay de demander au fournisseur de service d'abolir les frais d'interurbains entre la municipalité de Saint-Agapit et la ville de Lévis.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.10 (2012-05-188) - Inscription tournoi de golf annuel Caisse Populaire Desjardins Saint-Agapit-Saint-Gilles

6.10-Inscription tournoi de golf annuel Caisse Populaire Desjardins Saint-Agapit-Saint-Gilles

ATTENDU QUE le tournoi annuel de golf de la Caisse Populaire Desjardins Saint-Agapit-Saint-Gilles se tiendra le 15 juillet prochain;

ATTENDU QUE la caisse est une organisation de grande importance dans notre milieu;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'inscrire deux membres du conseil pour le tournoi. Montant de 140 \$ taxes incluse, poste budgétaire 02 110 00 346.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.11 (2012-05-189) - Inscription à la Journée Régionale 2012 pour la Famille

6.11- Inscription à la Journée Régionale 2012 pour la Famille

La Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches organise la Journée Régionale 2012 pour la Famille. Cette activité aura lieu le 11 mai 2012 au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit. Pour l'occasion, les élus, gens d'affaires, organismes des milieux communautaires et citoyens sont invité à échanger sur des sujets touchant la famille.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Pierre Audesse que six représentants de la municipalité participent à cet évènement. Le coût de l'inscription est de 180 \$. Poste budgétaire 02 110 00 346.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07 - Voirie aqueduc et égout

7- Voirie aqueduc et égout

07.01 (2012-05-190) - Pancartes freins Jacob

7.1 - Pancartes freins Jacob

Comme certain citoyen se sont plaint du bruit causé par la circulation lourde dans la municipalité. Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay d'installer six pancartes aux entrées de la municipalité demandant de ne pas utiliser les freins Jacob. La dépense de 1 000 \$ sera pris au poste budgétaire 02 355 00 649.

Adopté à l'unanimité des conseillers

07.02 (2012-05-191) - Dépense pour avis juridique pour le protocole d'entente avec Giguère produit de viande

7.2 - Dépense pour avis juridique pour le protocole d'entente avec Giguère produit de viande

ATTENDU QUE la municipalité élabore présentement un protocole d'entente avec l'entreprise Giguère produit de viande concernant les rejets de l'entreprise dans le système d'assainissement des eaux usées de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay de prévoir un montant de 2 000 \$ pour des frais juridiques afin de faire valider le protocole d'entente par les conseillers juridiques de la municipalité. Poste budgétaire 02 190 00 412.

Adopté à l'unanimité des conseillers

07.03 (2012-05-192) - Dépôt de l'estimé du contrat de déneigement 2012-2015

7.3 - Dépôt de l'estimé du contrat de déneigement 2012-2015

Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay de déposer l'estimé du contrat de déneigement des chemins publics pour les années 2012 à 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers

07.04 (2012-05-193) - Acceptation de l'offre de service surveillance de chantier Développement de la Tannerie 1C

7.4- Acceptation de l'offre de service surveillance de chantier Développement de la Tannerie 1C

Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay d'accepter l'offre de service de la firme d'ingénieur SNC Lavalin pour la surveillance de chantier dans le projet de développement de la Tannerie 1C, au montant de 10 600 \$ plus taxes. Poste budgétaire 02 621 01 970.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.05 (2012-05-194) - Mandat à la directrice générale pour procéder à l'appel d'offre pour le contrat de déneigement des cours municipales.

7.5- Mandat à la directrice générale pour procéder à l'appel d'offre pour le contrat de déneigement des cours municipales

Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay de mandater la directrice générale à procéder à l'appel d'offre pour le déneigement des cours municipales.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.06 (2012-05-195) - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

7.6- Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 4 085 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'UN vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Pour ces motifs, sur une proposition du conseiller Rosaire Lemay, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Agapit informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau

routier local.

Adopté à l'unanimité des conseillers

07.07 (2012-05-196) - Acceptation de la soumission pour lignage limite de vitesse en proximité des écoles

7.7-Acceptation de la soumission pour lignage des limites de vitesse en proximité des écoles

Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay d'accepter la soumission de Peinture lignes plus au montant de 330 \$ plus taxes pour le lignage des limites de vitesse dans les rues avoisinantes aux écoles. Poste budgétaire 02 355 00 629.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08 - Urbanisme

8 - Urbanisme

08.01 (2012-05-197) - Cession des lots 4 219 188 et 4 361 285

8.1 - Cession des lots 4 219 188 et 4 361 285

Annuler la résolution

08.02 (2012-05-198) - Abrogation de la résolution 2012-02-69

8.2 - Abrogation de la résolution 2012-02-69 vente parcelle rue Pouliot

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'abroger la résolution 2012-02-69 et de la remplacer par le contenu suivant:

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de procéder à la vente d'une parcelle de l'Avenue Pouliot, étant une partie du lot numéro 5 002 766 du cadastre du Québec, à Immeubles RG Rousseau inc. au montant de 15 000 \$ plus taxes. L'acquéreur s'engage à offrir une servitude pour les services d'aqueduc, d'égout, de pluvial ainsi que de déneigement à la municipalité de Saint-Agapit. Ce dernier doit fournir une clé afin de permettre au déneigeur contractuel de la municipalité de faire le déneigement en bonne et due forme.

Les frais de notaire sont assumés par l'acquéreur. La municipalité désigne la directrice générale ainsi que la mairesse à signer tout document relatif à cette transaction.

Adopté à l'unanimité des conseillers

08.03 (2012-05-199) - Date de la consultation publique règlement 352-05-12 et 354-05-12

8.3 - Date de la consultation publique règlement 352-05-12 et 354-05-12

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de fixer la date de la consultation publique pour les règlements 352-05-12 et 354-05-12 au lundi 4 juin 2012, 19h30 à la salle du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers

08.04 (2012-05-200) - Dérogation mineure Fournier Giguère rue Moffet

8.4 - Dérogation mineure Fournier Giguère rue Moffet

Construction Fournier et Giguère Inc. projette une construction d'une résidence unifamiliale sur le lot 4 548 269, du cadastre du Québec, située au 1171, avenue Moffet. Le modèle de maison choisit par les nouveaux propriétaires a déjà fait l'objet de plusieurs modifications. Après plusieurs essais d'implantation, on réalise qu'une partie du mur arrière de la maison ne peut se conformer à la marge arrière exigée qui est de huit (8) mètres.

CONSIDÉRANT qu'une partie de ce terrain a été amputée de 5 pieds, dans la partie arrière, lors du lotissement en raison d'une vente sous seing privé jamais publiée;

CONSIDÉRANT QUE la parcelle enlevée au lotissement originale occasionne une contrainte importante à la cours arrière de ce terrain;

CONSIDÉRANT QU'UNE partie seulement du mur arrière ne respecte pas la marge arrière exigée qui est de huit (8) mètres ;

EN CONSÉQUENCE la conseillère Claudette Desrochers recommande que la marge arrière qui est de huit (8) mètres soit réduite à six mètres et soixante et dix centièmes (6,70).

Adopté à l'unanimité des conseillers

08.05 (2012-05-201) - Cession des lots 4 709 093, 4 709 071 et 4 709 106

8.5- Cession des lots 4 709 093, 4 709 071 et 4 709 106

ATTENDU QUE, suite à l'installation des infrastructures, Construction Kiraction inc. doit céder à la Municipalité de Saint-Agapit les lots 4 709 093, 4 709 071 et 4 709 106;

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers,

QUE le conseil municipal accepte la cession gratuite, par l'entreprise Construction Kiraction inc., des lots numéros 4 709 093, 4 709 071 et 4 709 106 du cadastre du Québec.

Tous les honoraires et les frais pour la cession de ces lots sont à la charge de Construction Kiraction inc. La mairesse et la directrice générale sont autorisées à signer tout document donnant effet aux présentes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

08.06 (2012-05-202) - Subvention Corporation de Développement Économique Saint-Agapit

8.6- Subvention Corporation de Développement Économique Saint-Agapit

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'octroyer 1 000 \$ de subvention à la Corporation de Développement Économique de Saint-Agapit pour l'ajout d'une nouvelle résidence qui avait été oublié lors du dernier déboursé de subvention.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.07 (2012-05-203) - Mandat notaire Alain bolduc-cession du lot 3 639 165

8.7- Mandat notaire Alain bolduc-cession du lot 3 639 165

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de mandater le notaire Alain Bolduc, pour la cession du lot 3 639 165, du cadastre du Québec, propriété de la succession de Mme Germaine Baron, à la municipalité de Saint-Agapit.

Les frais de notaire et tous les autres frais reliés à cette cession sont assumés par la municipalité. Le conseil autorise Mme Sylvie Fortin Graham, mairesse et Mme Isabelle Paré, directrice générale à signer tous documents relatifs à cette vente.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.08 (2012-05-204) - Approbation des projets de lotissement

8.9- Approbation des projets de lotissement

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de recommander l'acceptation du projet de lotissement du terrain appartenant à Gestion Kelie Inc. sur les lots 3 640 156 et 3 640 167 pour créer le lot 5 042 785.

Adopté à l'unanimité des conseillers

09 - Loisirs

9 - Loisirs

09.01 (2012-05-205) - Embauche Éric Vachon, homme entretien à l'aréna

9.1 - Embauche Éric Vachon, homme entretien à l'aréna

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson d'embaucher Éric Vachon au poste d'homme d'entretien à l'aréna pour le chiffre de soir de semaine. Le salaire et les conditions sont établies selon la convention collective en cours.

Adopté à l'unanimité des conseillers

09.02 (2012-05-206) - Classique de Golf Fondation Philippe Boucher

9.2 - Classique de Golf Fondation Philippe Boucher

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson d'inscrire deux bénévoles des loisirs pour le tournoi de golf de la Fondation Philippe Boucher au montant de 320 \$ taxes incluses, poste budgétaire 02 701 50 346.

Adopté à l'unanimité des conseillers

09.03 (2012-05-207) - Facture Excavation Jean-Guy Croteau- déneigement La Rencontre

9.3 - Facture Excavation Jean-Guy Croteau- déneigement La Rencontre

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson de payer la facture d'Excavation Jean-Guy Croteau pour le déneigement supplémentaire à La Rencontre au montant de 235.70 \$ au poste budgétaire 02 33 00 443.

Adopté à l'unanimité des conseillers

09.04 (2012-05-208) - Bris chicane-piste cyclable

9.4 -Bris chicane-piste cyclable

ATTENDU QU'au cours de la période hivernale, la chicane servant à contrer l'accès à la piste cyclable aux véhicules hors route en direction de Saint-Étienne fut endommagée;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson d'accepter la soumission de la compagnie Clôture Alpha afin qu'elle exécute les travaux de réparation requis. Le montant de la soumission s'élève à 1265.49 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 70150 528.

Il

Adopté à l'unanimité des conseillers

09.05 (2012-05-209) - Ajout à la résolution 2012-04-162, formation des animateurs terrain de jeu

9.5- Ajout à la résolution 2012-04-162, formation des animateurs terrain de jeu

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson de procéder à un ajout d'un montant de 1 505 \$ à la résolution 2012-04-162 concernant l'inscription des moniteurs du terrain de jeu à la formation offerte par l'entreprise Kawabounga, puisque la municipalité doit embaucher plus de moniteurs que prévu afin de respecter le ratio moniteurs-enfants. Poste budgétaire 02 70150 454.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.06 (2012-05-210) - Embauche coordonnatrice terrain de jeu

9.6- Embauche coordonnatrice terrain de jeu

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson de procéder à l'embauche pour une seconde année consécutive, de Myriam Carrier à titre de coordonnatrice du TDJ. Son salaire horaire sera de 12,50\$ et la durée de son contrat s'établira à 9 semaines à raison de 40 heures semaines. Poste budgétaire 02 70150 141.

Adopté à l'unanimité des conseillers

09.07 (2012-05-211) - Travaux électrique lampadaire terrain de tennis

9.7-Travaux électrique lampadaire terrain de tennis

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson de procéder à la réparation électrique du fil souterrain liant le chalet de Loisirs au lampadaire du terrain de tennis, puisque ce dernier ne fonctionnait plus. Les travaux ont été fait par Électricité Pro-Den pour un montant de 1475.46 \$ plus taxes et l'excavation par Charles Boulay, pour un montant de 400 \$. Total de 1 479.46 \$ plus taxes poste budgétaire 02 701 50 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers

10 - Complexe des Seigneuries

10 - Complexe des Seigneuries

10.01 (2012-05-212) - Nomination de Larry Demers au sein du comité du Complexe des Seigneuries

10.1 - Nomination de Larry Demers au sein du comité du Complexe des Seigneuries

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de nommer M. Larry Demers au sein du comité du Complexe des Seigneuries.

Adopté à l'unanimité des conseillers

10.02 (2012-05-213) - Offre de service Nutrite

10.2 - Offre de service Nutrite

Il est proposé par le conseiller par le conseiller Pierre Audesse d'accepter la soumission de Nutrite au montant de 564.84 \$ taxes incluses pour l'entretien de la pelouse du Complexe des Seigneuries. Poste budgétaire 02 701 20 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers

10.03 (2012-05-214) - Nomination Micheline Beaudet présidente du comité municipal sur le tourisme

10.3 - Nomination Micheline Beaudet présidente du comité municipal sur le tourisme

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de nommer Mme Micheline Beaudet présidente du comité municipal sur le tourisme. Également membre, M. Pierre Audesse.

Adopté à l'unanimité des conseillers

10.04 (2012-05-215) - Acceptation budget pour aménagement entrées du Complexe des Seigneuries

10.4 - Acceptation budget pour aménagement entrées du Complexe des Seigneuries

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'accorder un montant de 700 \$ plus taxes, poste budgétaire 03 100 00 000, pour l'aménagement paysager des entrées du Complexe des Seigneuries. Il est à noter que cet aménagement sera réaliser en bénévolat par des conseillers municipaux et certains employés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

10.05 (2012-05-216) - Paiement frais de cellulaire agent de marketing CDS

10.5-Paiement frais de cellulaire agent de marketing CDS

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de payer des frais mensuel de cellulaire pour l'agent de marketing du Complexe des Seigneuries comme ce dernier reçoit en tout temps des appels pour des réservations. Poste budgétaire 02 701 20 331.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.06 (2012-05-217) - Mention de félicitation Micheline Beaudet

10.6- Mention de félicitation Micheline Beaudet

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de faire une mention de félicitation spéciale à Mme Micheline Beaudet conseillère pour l'ensemble de son travail et de son implication au Complexe des Seigneuries.

Adopté à l'unanimité des conseillers

11 - Sécurité publique

11 - Sécurité publique

11.01 (2012-05-218) - Rapport sur la situation des activités du services des incendies

11.1 - Rapport sur la situation des activités du service des incendies

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de prendre acte du rapport du service de sécurité incendie du 24 mars au 19 avril 2012;

Alarme incendie :	1
Feu de bâtiment :	0
Feu déchets :	0
Feu d'installation électrique :	0
Feu de cheminée :	0
Désincarcération/accident de la route :	0
Assistance aux citoyens :	0
(Sauvetage d'une personne accident VTT)	0

Entraide aux municipalités :	1
TOTAL APPELS D'URGENCE	2
AUTRES APPELS ET ACTIVITÉS	0
Pratique :	0
Permis de feu :	0

Adopté à l'unanimité par les conseillers

11.02 (2012-05-219) - Paiement factures Genythec

11.2- Paiement factures Genythec

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de payer les factures de Genythec pour l'entretien des camions incendie au montant de 961.28 \$ taxes incluses, poste budgétaire 02 220 22 526.

Adopté à l'unanimité des conseillers

11.03 (2012-05-220) - Inscription pompiers pour la demande d'annotation à École nationale des pompiers

11.3- Inscription pompiers pour la demande d'annotation à École nationale des pompiers

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de procéder à l'inscription de huit pompier pour la demande d'annotation à l'École nationale de pompiers. Montant de 239.12 \$ taxes incluses, poste budgétaire 02 220 00 454.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12 - Finances

12 - Finances

12.01 (2012-05-221) - Liste des salaires bruts payés pour le mois de mars 2012

12.1 - Liste des salaires bruts payés pour le mois de mars 2012

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet que la liste des salaires bruts payés en mars 2012, au montant de 80 346.80 \$ soit acceptée tel que présentée.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.02 (2012-05-222) - Liste des salaires bruts payés pour le mois d'avril 2012

12.2 - Liste des salaires bruts payés pour le mois d'avril 2012

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet que la liste des salaires bruts payés en avril 2012, au montant de 66 668.18 \$ soit acceptée tel que présentée.

Adopté à l'unanimité des conseillers

12.03 (2012-05-223) - Liste des comptes fournisseurs au 30 avril 2012

12.3 - Liste des comptes fournisseurs au 30 avril 2012

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet que la liste des comptes fournisseurs au 30 avril 2012 au montant de 78 509.48 \$, soit acceptée tel que présentée.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.04 (2012-05-224) - Liste de l'historique des chèques au 30 avril 2012

12.4 - Liste de l'historique des chèques au 30 avril 2012

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de déposer la liste de l'historique des chèques au 30 avril 2012 pour un montant de 140 818.28 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.05 (2012-05-225) - Dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses

12.5- Dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses

La conseillère Micheline Beaudet effectue le dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

13 - Varia

13- Varia

13.01 (2012-05-226) - Subvention de fonctionnement Club Lions

13.1-Subvention de fonctionnement Club Lions

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'octroyer un montant de 500 \$ de subvention de fonctionnement au Club Lions de Saint-Agapit. Poste budgétaire 02 110 00 970.

Adopté à l'unanimité des conseillers

14 - Période de question des contribuables

14 - Période de questions des contribuables

Madame Sylvie Fortin-Graham, mairesse demande aux personnes présentes s'ils ont des questions à poser.

15 (2012-05-227) - Levée de la séance

15- Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay de lever la séance ordinaire à 21h.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Sylvie Fortin-Graham, mairesse

Isabelle Paré, secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Isabelle Paré secrétaire-trésorière/directrice générale

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin Graham, mairesse